

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR NICOLE DOMINGUE, DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, QUE :

#### DÉROGATION MINEURE # 2021-01

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, qui se tiendra le 6 avril 2021 à 19 h, le Conseil municipal aura à statuer sur la demande de dérogation mineure portant le numéro 2021-01.

#### IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

LOT NUMÉRO 3 480 971

#### NATURE ET EFFETS

La demande a pour but de régulariser une situation en réduisant la marge de recul latérale gauche d'un bâtiment accessoire existant à 0.22 mètre linéaire, au lieu de 1 mètre linéaire, tel que décrit au règlement de zonage 2009-08, article 7.3.2.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure peut exceptionnellement transmettre ses questions/commentaires au conseil municipal avant le 6 avril 16h30, par les moyens suivants :

- Par courriel : [dg@stececiledewhitton.qc.ca](mailto:dg@stececiledewhitton.qc.ca)
- Par courrier : Mme Nicole Domingue  
Municipalité Ste-Cécile-de-Whitton  
4554, rue Principale  
Ste-Cécile-de-Whitton QC G0Y 1J0

**DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce dix-neuvième jour du mois de mars deux mille vingt et un.**

---

Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/secrétaire-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le dix-neuvième jour du mois de mars 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau municipal et babillard municipal (village).

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour du mois de mars deux mille vingt et un.**

---

Directrice générale/secrétaire-trésorière